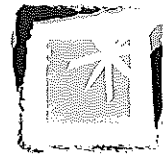


N° DEL/2025-031



Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 14 avril 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 08 avril 2025

PRESENTS (25)

Délégués titulaires (22) : M. FERRÉ Charles, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BARDOT Claude, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CASSEZ Didier, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. DATIN Yves, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, M. MENUET Jean-François, Mme PEYRAT Denise, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VILLA Olivier, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (3) : M. CHASSAGNARD Patrick, M. DELACOURT Alain, M. MOREL Serge.

ABSENTS EXCUSES

Mme AUDEGUIL Agnès, Mme AUDUREAU Agnès, Mme BOUILLON Ludivine, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, Mme DUBOUCAUD Patricia, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, Mme VIDAL Dany.

ABSENTS

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, M. DUBOIS Francis.

Pouvoirs (12) :

Mme AUDEGUIL Agnès a donné procuration à M. BACHELLERIE Jean-Louis,
Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
M. CHAUMEIL Romain a donné procuration à M. GONCALVES Jean-François,
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme COURTEIX Nadine a donné procuration à M. ROSSIGNOL Philippe,
Mme DUBOUCAUD Patricia a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
Mme FORYS Claire a donné procuration à Mme CARRARA Annie,
Mme GUICHON Marion a donné procuration à Mme BOURRIER Annette,
Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. BRETTE Gérard,
M. POP Ion Octavian a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à M. DATIN Yves,
Mme VIDAL Dany a donné procuration à M. VILLA Olivier.

Secrétaire de séance : M. CONTINSOUZA Nicolas.

Objet : Approbation du Compte de Gestion – Budget Annexe S.I.A.C. – Exercice budgétaire 2024.

Après s'être fait présenter le budget primitif annexe du S.I.A.C. de l'exercice 2024, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Considérant que toutes les opérations ont été régulièrement écrites,

1. **Statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 ;
2. **Statuant** sur l'exécution des budgets de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
3. **Statuant** sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Déclare** que le compte de gestion du Budget annexe du S.I.A.C. de la Communauté de Communes dressé pour l'exercice 2024, par le Receveur, **visé et certifié conforme** par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

POUR : 37
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 15 avril 2025**

Le Président,


Montcaour Egletons Morédières
Charles FERRÉ

Carrefour de
l'Epinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 20